



Compte-rendu du CTA du 28 janvier 2021 reconvoqué le 8 février



Ordre du jour :

- 1- Lignes Directrices de Gestion (LDG) - mobilité
- 2- Barème administratif des EPLE

- **Point 1 - Lignes Directrices de Gestion (LDG) - mobilité**

En cohérence avec la suppression des compétences des CAP en matière de mutation, le SNASUB-FSU reste opposé à ces LDG et demande le rétablissement de cette compétence aux CAPA. Néanmoins, nous participons à tous les GC afin de défendre au mieux les intérêts des collègues dans le respect de la plus grande équité possible.

L'ensemble des organisations syndicales ont voté CONTRE.

Ce point de l'ordre du jour résulte de la mise en place des LDG en 2020 suite à la fin de la compétence des CAPA en matière de mutations.

Les LDG mobilité 2020 prévoyaient un réexamen en 2021, c'est l'objet de ce point.

La FSU n'a pas émis de remarques particulières dans la mesure où cette révision ne concernait que des points de précisions par rapport à la rédaction de 2020.

- **Point 2 - Barème administratif des EPLE**

Deux groupes de concertation ont été réunis sur ce point. L'objectif de l'administration étant de faire peser sur les agences comptables les suppressions de postes résultant du calcul ministériel. Pour rappel, 12 postes supprimés en EPLE dans notre académie à la rentrée 2021.

Dans cette perspective, projetée sur les années à venir, l'administration nous a proposé dans un premier temps trois scénarios allant de 90 à 69 suppressions dans les agences comptables, ce à quoi l'ensemble des organisations syndicales se sont refusées.

La FSU a demandé l'étude d'un quatrième scénario minimisant les suppressions et surtout limitant dans le temps la modification du barème afin de ne pas laisser le champ libre à l'administration.

Au final, l'administration a retenu le troisième scénario dont vous trouverez ci-dessous les éléments :

Barème actuel de dotation par points intendance :

Nombre de points	0 à 900	901 à 1500	1501 et plus	
Dotation en ETP	0,5	1	0,5	1
Catégorie	C	B	C	A

Barème retenu :

Nombre de points	0 à 900	901 à 1500	1501 et plus	
Dotation en ETP	0,5	1		1
Catégorie	C	B		A

L'ensemble des organisations syndicales ont voté CONTRE.

Ces deux points ayant fait l'objet d'un vote unanime contre, le CTA est reconvoqué le 8 février.